

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1132

Artikel: Après le licenciement-minute, le congé muet
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'énigmatique Lamunière SA

LES TITRES

Premier en Suisse romande, troisième en Suisse après Ringier et le *Tagess-Anzeiger*, Edipresse est à la fois imprimeur et éditeur.

Pour la production: Imprimeries réunies (IRL) à Renens, Centre d'impression de Bussigny (CIB), Centre d'information et d'arts graphiques (CIAG) à Lausanne. Ce dernier, créé en 1964, est en rénovation.

Pour l'édition: quotidiens (24 Heures, *Le Matin*, *Le Nouveau Quotidien*, *La Tribune de Genève*); presse hebdomadaire (*Femina*, *Télé-Top-Matin*, *Le Sillon romand*, *Lausanne-Cités*, *Informatique et Bureautique*); mensuels (*Bilan* — 50% du capital), *Optima*, *Optipharm*; bimestriel (*Animan*).

(ag) La presse est curieuse de tout, sauf d'elle-même. Refrain connu. Le droit à l'information s'arrête au seuil des salles de ses conseils d'administration; le faire constater passe même, dans le milieu, pour un manque de tenue, une absence d'usages, ça ferait roquet. Heureusement, les analystes financiers osent rompre cette *omertà* professionnelle. Leur métier, c'est d'analyser les bilans, les comptes d'exploitation, de calculer le cash flow, de mesurer l'endettement. C'est ainsi que l'analyste de la *Neue Zürcher Zeitung* a épingle Lamunière SA.

Consolidation et désendettement

Edipresse SA qui regroupe les participations de la famille Lamunière dans le domaine de la presse annonce en 1992 un chiffre d'affaires de 353 millions, dont 276 en Suisse et 77 à l'étranger (notamment le groupe Hymsa en Espagne et le groupe Projornal au Portugal). La caractéristique de l'évolution est l'accroissement rapide et élevé de l'endettement qui est chiffré à 171,2 millions.

La réduction du marché publicitaire, les frais élevés de lancement de nouveaux produits, les coûts de réorganisation ont imposé une politique de resserrement, de consolidation et de désendettement.

C'est ainsi qu'Edipresse a annoncé avoir vendu 16% de Payot Naville Distribution SA (PND) qui regroupe Naville, l'Office du Livre à Fribourg et les librairies Payot et Naville. L'acheteur est le groupe Hachette qui avait

quart à la cotation boursière valable au moment de l'opération.

Lamunière SA détient, on le sait, 80% d'Edipresse qui, elle, est cotée en bourse. Mais cette société faîtière ne publie pas de rapport annuel. Un bilan consolidé est annoncé (oui, soeur Anne) pour 1993. Aussi le commentateur ne peut-il que déplorer de voir limitées ses possibilités d'analyse. Il en est réduit aux «données rudimentaires disponibles». ■

Après le licenciement-minute, le congé muet

(pi) On se souvient du licenciement à la hussarde de Christophe Gallaz, à qui le rédacteur-en-chef du *Matin* a signifié un lundi que l'article paru la veille était le dernier (voir DP n° 1128 et 1130). Le cas n'est hélas ni isolé, ni limité au journal populaire lausannois. Le *Nouveau Quotidien*, propriété lui aussi d'Edipresse, a même réussi à faire pire dans la muflerie et l'irrespect aussi bien de la loi que des personnes.

On trouvait chaque dimanche, dès la création du journal en septembre 1991, un dessin de Leiter dans le *NQ*. On sait que l'édition dominicale a disparu, mais le dessinateur n'a jamais été averti que sa collaboration était supprimée. Ses dessins n'ont plus été publiés, tout simplement. Pas de lettre, pas de téléphone, pas d'entretien pour prendre congé et régler les conditions du licenciement. Car même si Leiter n'était pas sous contrat, il recevait un salaire régulier pour la publication de ses dessins.

Il y a dans cette attitude mépris du travail: que valait-il si son auteur peut être de la sorte ignoré, s'il n'y a même plus besoin de le *remercier* avant de s'en séparer. Il y a aussi mépris de la personne qui n'est même pas prévenue qu'elle devra se passer d'un revenu régulier de 2000 francs par mois. Le licenciement se limite donc à une note au service financier de la maison: «Cessez de payer Untel».

On sait le métier de journaliste en voie de prolétarisation, et ce type de mise à la porte est à inscrire dans ce contexte: les éditeurs voudraient plafonner les salaires à 5600 francs. A ce tarif, ils trouveront des personnes qui sauront manier un traitement de texte et coller ensemble des dépêches d'agence. Mais qu'en sera-t-il de l'indispensable mémoire critique, qui s'acquiète au fil d'une carrière? Ce rôle sera-t-il limité aux innombrables «invités» qui remplissent à bon compte et avec parti-pris les pages «débats», «opinions» ou «réflexion» de chaque journal? ■

EDIPRESSE – ENDETTEMENT 1990-1992

(en millions de francs)

	1990	1991	1992
Endettement net (sans hypothèques)	38.4	65.3	81.4
Hypothèques	44.7	66.9	89.8
Total	83.1	132.2	171.2

déjà, avec 49% des actions, la direction effective et qui, désormais, avec 65%, la détiendra de droit. Edipresse conserve, provisoirement disent certains, encore 35% de cette société.

De même a été rendue publique la vente d'un peu plus de la moitié des actions de l'éditeur italien Rizzoli pour quelque 30 millions. Edipresse en conservera un 2%.

Mystérieux et rudimentaire

A ces opérations connues s'en ajoute une troisième, sur laquelle l'analyste de la NZZ s'interroge: «Pourquoi le groupe Edipresse dans le cadre de sa politique générale a-t-il acheté pas moins de 22 189 de ses propres actions pour le prix de 10,17 millions, cela demeure mystérieux pour l'observateur extérieur». Et d'ajouter que cette opération est d'autant plus problématique que le prix payé pour chaque titre est supérieur d'un bon